

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Art.1 : Le Trail de Pignan se court individuellement. L'épreuve se répartit en 5 courses : un Trail de 42kms (à partir de séniors), 26kms (à partir de séniors), 16kms (à partir de cadets), 11kms à partir de Minimes 2ème année et 5kms (à partir de Benjamin 2ème année) . Le 5kms marche, non chronométré est ouvert à tous. Les 2 courses enfants de 1 et 2kms sont répartis par âges.

Art.2 : Les licenciés devront présenter obligatoirement leur licence au moment du retrait des dossards et la posséder le jour de la course.
Les non licenciés devront présenter obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition de moins d'un an.
Un contrôle anti-dopage peut être réalisé après la course : chaque coureur a l'obligation de s'y soumettre si besoin, muni d'une pièce d'identité.

Art.3 : Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé ou au non respect des règles de course.

Des ravitaillements (dont celui de l'arrivée) sont prévus sur chaque course sur l'ensemble des courses : 1 sur le 5kms et les courses enfants, 2 sur les 11kms et 16kms, 3 sur le 26km, 4 sur le 42kms.

Chaque coureur doit, pour les courses 26km et 42km, avoir une réserve en eau, des barres ou gels énergétiques, un sifflet, un blouson de pluie et couverture de survie (en fonction des conditions météo). Des barrières horaires, pour des raisons de sécurité routières, sont prévues de la façon suivante :

- 42kms : 12e à 10H00 (soit 2H), 22e à 11H45 (soit 3H45) 33e à 14H15 (soit 5H45) et 37e à 14H45 (soit 6H45)
- 26kms : 12e à 11H30 (soit 2H)

Art.4 : Les coureurs et leur ayant droit acceptent de ne pas engager de poursuites envers l'organisateur en cas d'accident. Ce Trail bénéficie d'une assurance souscrite auprès des AGF. L'organisation se réserve le droit de changer les parcours en cas d'intempéries ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (dans ce cas, les frais d'inscriptions seront remboursés déduits des frais d'organisation). En cas d'absence du coureur, celui-ci ne sera pas remboursé.

L'organisateur met en place un plan d'organisation des secours comprenant médecin(s), ambulance(s), secouriste(s) et signaleur(s). Chaque coureur doit assister à toute personne en difficultés et avertir l'organisation.

Chaque coureur accepte que l'organisateur diffuse les résultats et les photos sur le site de l'organisateur et de ses partenaires, ainsi que la presse.

Art.5 : Retrait des dossards et inscriptions dimanche 5 février à partir de 6H30 (jusqu'à 30min avant la course).

Pour le 42kms, briefing obligatoire pour les concurrents à 7h45, départ de course à 8H.
Pour le 26kms, briefing obligatoire pour les concurrents à 9h15, départ de course à 9H30.
Pour le 16kms, briefing obligatoire pour les concurrents à 8H45, départ de course à 9H.
Pour le 11kms, briefing obligatoire pour les concurrents à 9H30, départ de course à 9H45.
Pour le 5kms, briefing obligatoire pour les concurrents à 9H45, départ de course à 10h00.
Pour les courses enfants, briefing à partir de 11h45, départs à partir de 12h
Pour le 5kms Marche, panneau d'informations sur lieu de départ, départ à 10H.

Art.6 : La mairie de Pignan offre à tous les participants le buffet campagnard. l'organisateur offre un T-Shirt à tous les finishers.

Les 3 premiers de chaque course ainsi que les vainqueurs par catégorie (pas de cumul de récompenses) seront récompensés.

INFOS PRATIQUES



Situé dans le sud de la France à 8km de Montpellier, Pignan possède un arrière pays « la garrigue » avec sa végétation et son sol spécifiques secs. A cet période de l'année, le temps devient sec et permet de belles journées ensoleillées avec un froid sec le matin et des températures printanières l'après-midi.

ACCES
PARC DU CHÂTEAU
MAIRIE DE PIGNAN
Avenue de L'Europe



- ⇒ Par l'autoroute A9, sortie **SAINT JEAN DE VEDAS**, prendre la direction...
- ⇒ De Montpellier, Direction **MILLAU**, puis **LAVERUNE, PIGNAN**
- ⇒ En avion : Aéroport Fréjorgues Montpellier-Méditerranée
- ⇒ En train : Gare TGV Montpellier Saint-Roch

HEBERGEMENTS

A Pignan : www.lemasdelaverdine.com—Mme Viladrich 06 09 82 74 99

A Fabrègues (4km) : Résidence Le Domaine du Golf

A Saint Jean de Védas (8km) : Hôtel Campanile / Etape Hôtel / Hôtel 1ère Classe / B&B Hôtel / Le Relais Saint Jean

ECO RESPONSABILITE

Le trail de Pignan se déroule en zone protégée **Natura 2000** (réseau de sites représentatifs de la biodiversité où la préservation des habitats et des espèces naturelles animales et végétales de l'Union Européenne est assurée).

Nous avons pour objectif de contribuer au développement durable du territoire.

Ainsi, nous vous invitons, coureurs, accompagnateurs ou visiteurs, à respecter l'environnement en ne jetant aucun déchet dans la nature.

Des zones de propreté sont prévues à cet effet. Tout manquement mettrait en péril l'environnement naturel dans lequel nous évoluons et donc la manifestation.

A l'arrivée, nous mettons en place **1 personne = 1 gobelet** afin de ne pas créer trop de déchets.



MARATRAIL 42km
8H00

PEYSSINE 25km
9H30

COULAZOU 16km
9H00

COULAZOU 11km
10H00

PIGNANAISE 5km
9H45

MARCHE DU COEUR
5km
9H45

Les pistes des Garrigues

TRAIL DE PIGNAN

INSCRIPTIONS

ATTENTION PLACES LIMITEE



SUR LE SITE ATS-SPORT.COM
JUSQU'AU SAMEDI 4 FÉVRIER 2012 (20H)



AU MAGASIN TEMPS COURSE MONTPELLIER
JUSQU'AU SAMEDI 4 FÉVRIER 2012 (19H)



SUR PLACE AU PARC DU CHÂTEAU DE PIGNAN
LE DIMANCHE 5 FÉVRIER 2012 À PARTIR DE 6H30
(JUSQU'À 30' AVANT LE DÉPART DE LA COURSE CONCERNÉE)



PAR COURRIER A
MONTPELLIER AGGLO. TRIATHLON
551 RUE METAIRIE DE SAYSSET
34070 MONTPELLIER
AVANT LE SAMEDI 28 JANVIER 2012

PAIEMENT



EN ESPECES
SUR PLACE UNIQUEMENT



PAR CHEQUE
A L'ORDRE DU M.A.T.
PAR COURRIER ET SUR PLACE



PAR CARTE BLEUE
PAIEMENT SECURISE
SUR ATS-SPORT.COM

RETRAIT DES DOSSARDS



AU MAGASIN TEMPS COURSE MONTPELLIER
DU LUNDI 30 JANVIER AU SAMEDI 4 FÉVRIER 2012 (19H)



SUR PLACE AU PARC DU CHÂTEAU DE PIGNAN
LE DIMANCHE 5 FÉVRIER 2012 À PARTIR DE 6H30
(JUSQU'À 30' AVANT LE DÉPART DE LA COURSE CONCERNÉE)

DOCUMENTS A FOURNIR

POUR LES LICENCIES : PHOTOCOPIE OU PRESENTATION D'UNE LICENCE FEDERALE :

POUR LES NON LICENCIES : PHOTOCOPIE OU PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS D'UN AN POUR LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED EN COMPETITION

DEROULEMENT

SAMEDI 4 FÉVRIER 2012

MAGASIN TEMPS COURSE MONTPELLIER

RETRAIT DES DOSSARDS

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2012

AU PARC DU CHÂTEAU DE LA MAIRIE DE PIGNAN

A PARTIR DE 6H30 RETRAIT DES DOSSARDS

BUVETTE : ACCUEIL DES COUREURS—THE / CAFE OFFERTS

- ⇒ 8H00 DEPART MARATRAIL
- ⇒ 9H00 DEPART COULAZOU
- ⇒ 9H30 DEPART PEYSSINE
- ⇒ 9H45 DEPART GARRIGUETTE
- ⇒ 10H00 DEPART PIGNANAISE ET MARCHE DU COEUR

⇒ 10H30 OUVERTURE DU BUFFET CAMPAGNARD

⇒ 11H RECOMPENSES COULAZOU, GARRIGUETTE ET PIGNANAISE

- ⇒ 11H30 ARRIVEE DU 1ER CONCURENT PEYSSINE
- ⇒ 12H00 ARRIVEE DU 1ER CONCURENT MARATRAIL
- ⇒ 12H00 DEPARTS DES COURSES ENFANTS
- ⇒ 12H30 RECOMPENSES PEYSSINE

- ⇒ 13H00 RECOMPENSES MARATRAIL
- ⇒ 14H30 ARRIVEE DU DERNIER CONCURENT PEYSSINE ET MARATRAIL
- ⇒ 15H00 FIN DE LA JOURNEE TRAIL DE PIGNAN 2012

SERVICES

- ⇒ KINESITERAPEUTES ET OSTEOPATHES
- ⇒ DOUCHES / WC / VESTIAIRES
- ⇒ BUVETTES : CAFE / THE / CHOCOLAT CHAUD / GAUFFRES / CREPES
- ⇒ ANIMATION PAR ANIMATEUR ET UN DJ
- ⇒ CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE
- ⇒ UN T-SHIRT TECHNIQUE A TOUS LES FINISHERS
- ⇒ TENTES CHAUFFEES
- ⇒ DEPART ET ARRIVEE AU GYMNASSE EN CAS DE PLUIE
- ⇒ ESPACE MEDICAL
- ⇒ PHOTOGRAPHE : PHOTOS DISPONIBLES SUR FOX-COMMUNICATION.COM

INFORMATIONS



MONTPELLIER AGGLO. TRIATHLON
BUREAU : 04 67 99 39 63
OLIVIER LEBRETON : 06 61 70 80 39
WWW.MONTPELLIERTRIATHLON.COM

BULLETIN D'INSCRIPTION

CHOISISSEZ VOTRE PISTE	EPREUVES	AVANT LE 4 FÉVRIER 2012	LE JOUR DE LA COURSE
	MARATRAIL 42km (200 concurrents MAX) 8H00 <i>RESERVE AUX SPECIALISTES DU TRAIL—DENIVELE : 1400 D+/- Attention : Barrières horaires (se reporter au règlement de l'épreuve)</i>	25€	30€
	PEYSSINE 25km (300 concurrents MAX) 9H30 <i>RESERVE A DES INITIES DU TRAIL—DENIVELE : 800 D+/- Attention : Barrières horaires (se reporter au règlement de l'épreuve)</i>	15€	20€
	COULAZOU 16km (400 concurrents MAX) 9H00 <i>OUVERT A TOUS AVEC NIVEAU SPORTIF—DENIVELE : 500 D+/-</i>	12€	15€
	GARRIGUETTE 11km (300 concurrents MAX) 9H45 <i>OUVERT A TOUS POUR DEBUTER LE TRAIL—DENIVELE : 200 D+/-</i>	10€	12€
	PIGNANAISE 5km (200 concurrents MAX) 10H00 <i>OUVERT et ACCESSIBLE A TOUS</i>	6€	7€
	MARCHE DU COEUR 5km 10H00 <i>OUVERT et ACCESSIBLE A TOUS pour découvrir la nature</i>	5€	5€
	ENFANTS 1 & 2 KMS 12H	UNIQUEMENT SUR PLACE	

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance / /

Sexe M F Club _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Téléphone _____

Email obligatoire _____

Je m'engage à respecter le CODE DE LA ROUTE et le règlement de l'épreuve.

Autorisation parentale pour les mineurs :
Je soussigné(e) responsable légal, autorise mon fils, ma fille à participer au Trail de Pignan 2012.

Fait à _____

Le / /

Signature _____

CHE- QUE

DOSSARD

